



Monsieur Patrice TIZON
Direction Générale des Ressources Humaines
Directeur Général Adjoint
DG.DP

Objet : Passerelle PS-PNC

Roissy, le 11 mai 2023

Monsieur le Directeur,

La CFDT Groupe Air France et l'UNPNC-CFDT souhaiteraient vous rencontrer rapidement afin que nous puissions évoquer ensemble la mobilité interne PS → PNC.

Depuis plus de 5 ans, plus de 450 PS sont en attente de passerelles vers le métier de PNC. Ces derniers assistent depuis 2019 à diverses intégrations externes, se sentant exclus de la politique d'intégration au sein du PNC de l'entreprise.

En effet, que ce soient la fusion de Joon, les passerelles TO et HOP!, l'intégration des XL Airways et des Aigle Azur ou encore le recrutement externe puis l'embauche d'alternants, toutes ces décisions ont été prises sans qu'une attention particulière ne soit portée sur nos propres ressources internes.

Outre le fait que nos collègues connaissent déjà le produit et les clients, l'expérience sol qu'ils ont acquis depuis le début de leur carrière dans l'entreprise reste une plus-value de choix au sein d'un équipage.

Les dernières sélections ont majoritairement concerné le Court-Courrier alors que des salariés d'autres secteurs de l'entreprise sont en attente (Hub, EA Sol, ...).

D'autre part, nous profiterons de cet échange pour vous proposer de nouvelles modalités de sélection interne afin que le niveau d'exigence soit identique à celui des catégories externes.

Dans l'attente de votre réponse et de notre future rencontre, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Steve DRULA
Secrétaire Général
UNPNC – CFDT

Christophe DEWATINE
Secrétaire Général
CFDT Groupe Air France